



DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2016

DE LA VILLE DE BAIE-SAINT-PAUL

Mise à jour des indicateurs

Le 27 mars 2017

PRINCIPAUX CONSTATS SUIVANT LA MISE À JOUR DES INDICATEURS DU DIAGNOSTIC DD DU TERRITOIRE

1. Tendances observables sur le territoire

Enjeu 1 : Vieillesse de la population

Durant la période 2006-2011, le phénomène de vieillissement de la population de Baie-Saint-Paul s'est accru alors que l'âge médian progressait de 6,6 % pour atteindre 51 ans. Cette situation se démarque du reste du Québec. Dans la province, l'âge médian est de 9,1 ans inférieur à celui de Baie-Saint-Paul et il a connu une augmentation de moindre importance, soit 0,9 an entre 2006 et 2011.

Ce phénomène de vieillissement de la population de Baie-Saint-Paul s'observe également dans la représentativité des groupes d'âge. La population de plus de 45 ans est en forte croissance, alors que celle des jeunes diminue. La part des plus de 45 ans correspond à 59 % de la population, alors qu'elle représentait 42 % en 1996. Notons que la part de l'immigration à Baie-Saint-Paul est également très faible sur le territoire. Elle correspondait à 1,4 % de population en 2011.

Le vieillissement accru de la population a de nombreuses conséquences sur la vitalité du territoire notamment en facilitant l'accès à la propriété. L'implantation de nouvelles résidences pour les aînés provoquent déjà un changement dans la disponibilité de logement et sur le marché de la revente.

De plus, la disponibilité de plusieurs terrains dans des développements résidentiels au centre-ville, la mise en vente d'une part importante du parc résidentiel au profit des résidences pour les aînés influencent positivement l'accès à la propriété.

Par ailleurs, la population a diminué de 186 personnes entre 2011 et 2016; il faudra attendre les chiffres de Statistique Canada pour une analyse plus approfondie de la diminution de la population par strate d'âge et comparer avec 2011 pour mieux comprendre cette diminution.

Enjeu 2 : Étalement urbain

L'analyse de l'évolution des nouvelles constructions résidentielles à Baie-Saint-Paul permet de constater que le contrôle de l'étalement urbain demeure un défi. Malgré les progrès accomplis au cours de la période 2011-2015, surtout en raison de terrains disponibles à l'intérieur du périmètre urbain, les nouvelles constructions résidentielles ont davantage contribué à amplifier le problème d'étalement urbain qu'à densifier la zone urbaine. Depuis 2007, seules les années 2012 et 2014 ont connu une croissance résidentielle plus importante dans la zone urbaine. Rappelons que l'étalement urbain entraîne des coûts plus importants quant à la desserte des services publics (déneigement, routes, etc.), sans parler des impacts sociaux (dépendance à l'automobile) et environnementaux, en matière de gaz à effet de serre.

Enjeu 3 : Gestion et protection de l'environnement

La Ville de Baie-Saint-Paul a fait des progrès importants en matière de protection de l'environnement. En ce qui concerne l'eau, la qualité de celle de la rivière du Gouffre a été fortement améliorée durant la période 2006-2015 pour atteindre une bonne qualité bactériologique et physicochimique. Si l'eau potable de qualité est disponible en quantité suffisante, des efforts doivent se poursuivre pour réduire la consommation d'eau potable par habitant à un seuil plus responsable recommandé par le gouvernement du Québec. En ce sens, le plan directeur de l'eau adopté en 2016 et ses mesures visant à diminuer la consommation de l'eau et la réduction des fuites auront un effet bénéfique.

Sur le plan de la protection des paysages et du couvert forestier, des mesures ont été prises pour intégrer cette préoccupation lors de la refonte du plan d'urbanisme durable et de ses nouveaux règlements adoptés en 2015. Toutefois, il s'avère important de rester vigilant afin d'évaluer l'efficacité de ces mesures pour protéger les paysages. La croissance résidentielle en dehors du périmètre urbain lance un signal. En ce sens, la Ville aura avantage à se doter de nouveaux indicateurs pour évaluer les progrès concernant la protection des paysages de Baie-Saint-Paul et le maintien des arbres dans la zone urbaine.

Les changements climatiques ont été retenus comme un des quatre enjeux pour Baie-Saint-Paul lors des travaux qui ont mené à la production du dernier plan d'action de développement durable. Des mesures ont été prises par la Ville et ses partenaires pour améliorer la gestion des matières résiduelles, telles que la collecte des matières putrescibles depuis 2013. En ce sens, des nouveaux indicateurs devraient être adoptés pour faire le suivi de ces enjeux.

Enjeux 4 : Qualité de vie et vitalité économique

La Ville devra faire des investissements importants pour conserver ses acquis et attirer de nouveaux résidents, notamment des jeunes familles, pour renverser la tendance du vieillissement de la population. Pour ce faire, elle doit investir dans ses équipements et répondre aux exigences des citoyens. La réfection de l'aréna et la construction d'une patinoire sont désormais incontournables et nécessiteront des investissements de près de 7 M\$. Par ailleurs, la Ville doit aussi poursuivre le développement de ses attraits pour relancer son économie. Le projet de mise en valeur des marais salins et du pavillon du Saint-Laurent et la transformation de l'Ensemble conventuel de Petites Franciscaines de Marie se positionnent comme les fers de lance de l'économie de Baie-Saint-Paul et Charlevoix.

2. Mise à jour des indicateurs

La section 2 présente une mise à jour des indicateurs ciblés lors du *Diagnostic du territoire* publié par la Ville de Baie-Saint-Paul en 2009. Les indicateurs ont été recensés de façon à donner le portrait le plus précis possible sur la situation observable sur le territoire de Baie-Saint-Paul et de Charlevoix. Dans les cas où des indicateurs complémentaires ont permis de donner plus de détail sur l'état de la situation, ils ont été comparés aux indicateurs ciblés en 2005.

2.1 Barème d'évaluation de l'état de la situation

La section 2.1 présente le sommaire regroupant l'ensemble des indicateurs, auxquels sont associés des constats sous forme de code de couleurs. Le sommaire est basé sur *le cadre méthodologique pour la cueillette des données pour l'A21* présenté en 2005 dans le premier diagnostic du territoire de Baie-Saint-Paul et ajusté en 2009.

Un barème simple a été utilisé afin de rendre compte de l'état de la situation pour chaque indicateur :

Vert	Tendance positive, la situation observée est jugée bonne
Jaune	Situation à surveiller et potentiellement problématique
Rouge	Situation problématique qui doit faire l'objet de mesures de redressement
Gris (nd)	Information non disponible ou absence de constat

Les constats sont basés sur les tendances émergeant de la mise à jour des indicateurs. Au bas de chaque tableau d'indicateur, présenté dans l'annexe 1, une explication est donnée permettant de synthétiser et de bonifier le constat apporté.

Certains indicateurs ne font plus l'objet de suivi en raison de leur pertinence. Il s'agit de :

- Répartition des dépenses de fonctionnement
- Répartition des investissements municipaux
- Consommation énergétique des bâtiments municipaux
- Achalandage des bureaux touristiques

Tableau 1 Mise à jour du diagnostic du territoire – sommaire des indicateurs.

Enjeu	Paramètres	Indicateur[1]	Source	Constat
1. Vieillesse de la population et exode des jeunes	Évolution démographique	1.1 Variation de la population	Statistique Canada	J
	Évolution de la population par groupes d'âge	1.2 Âge médian de la population		R
		1.3 Représentativité de la population par groupes d'âge		R
		Bilan migratoire		J
		1.4 Nombre de nouveaux arrivants par tranche d'âge		R
	Niveau de scolarité	1.5 Répartition de la population selon le plus haut niveau de scolarité atteint		J
1.6 Taux annuel de décrochage scolaire avant l'obtention d'un diplôme d'études secondaires		nd		
2. Cohabitation des usages territoriaux à travers un aménagement durable	Étalement urbain	2.1 Évolution des nouvelles constructions résidentielles	Ville de Baie-Saint-Paul	R
	Étalement urbain et cohabitation avec l'agriculture	2.2 Variation du nombre de fermes et des surfaces cultivées	MAPAQ	J
	Étalement urbain et cohabitation avec le tourisme	2.3 Nombre d'émissions d'un permis d'opération d'une résidence de tourisme;	Tourisme Charlevoix	V
		2.4 Évolution du parc hôtelier	Tourisme Charlevoix	V
		2.5 Taux d'occupation des unités d'hébergement touristique;	Tourisme Charlevoix	V

3. Gestion environnementale intégrée (eau potable qualité et quantité, protection de l'environnement et de la forêt)	La rivière du Gouffre : une rivière à saumons à conserver	3.1 Qualité de l'eau	MDDEP, station du pont Leclerc	V
	Une eau de source d'excellente qualité dont la quantité est à surveiller	3.2 Nombre d'avis à bouillir l'eau émis	Ville de Baie-Saint-Paul	V
		3.3 Nombre d'avis d'interdiction d'arrosage émis		V
	Une consommation d'eau supérieure à la moyenne québécoise; un réseau d'aqueduc déficient;	3.4 Consommation d'eau potable (incluant les fuites)/an		R
		3.5. Règlement de protection des paysages et du couvert forestier au plan d'urbanisme		J
	Gestion des matières résiduelles	<ul style="list-style-type: none"> • Revalorisation • Déchets 	MRC	J
4. Économie locale		4.1 -4.2 Revenus médian et moyen	Statistique Canada	V
		4.3 Taux de chômage et taux d'activité		V
		4.3.2 Nombre d'emplois sur le territoire		nd
5. Gouvernance locale et participation civique (maintenir la participation citoyenne et assurer la relève des bénévoles)	Taux de participation aux élections municipales et aux dossiers locaux	5.1 Composition du conseil municipal et représentation politique selon le sexe et l'âge	Ville de Baie-Saint-Paul	J
		5.2 Taux de participation aux élections municipales		J
		5.3 Participation de la population aux séances régulières du conseil		J
		5.4 Nombre de comités impliquant des citoyens		V
6. Équité, cohésion sociale et	Le partage de l'emploi entre hommes et femmes	6.1 Taux d'emploi chez les femmes/hommes	Statistique Canada	J


intergénérationnelle (diminuer les inégalités)		6.2 Taux de chômage chez les femmes/hommes		V
		6.3 Revenu annuel médian des femmes/hommes		J
		6.4 Taux de scolarité femmes		J
		6.5 Période d'assistance-emploi femmes/hommes		J
7. Qualité de vie : concept intégrateur du DD	Accès à la propriété et au logement	7.1 inclus dans 2	Ville de Baie-Saint-Paul	J
		7.2 Valeur moyenne des propriétés (rôle d'évaluation foncière)		J
		7.3 Valeur moyenne des terrains (par 1 000 pieds carrés; au rôle d'évaluation foncière)		R
		7.4 Logements privés occupés/loués	Statistique Canada	V
		7.4.1 Taux d'inoccupation des logements	SCHL	V
	Centre-ville habité	7.5 Programme de rénovation des résidences anciennes	Ville de Baie-Saint-Paul	R
		7.6 Liste des infrastructures culturelles et de loisirs		V

Annexe 1. Indicateurs détaillés

Mise en garde pour les résultats de l'Enquête nationale auprès des ménages 2011

Pour les estimations de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, le taux global de non-réponse (TGN) est utilisé comme indicateur de la qualité des données. Cet indicateur combine la non-réponse totale (ménage) et la non-réponse partielle (question) en un seul taux. La valeur du TGN est présentée aux utilisateurs. Un TGN plus faible indique un risque peu élevé de biais dû à la non-réponse et par conséquent, un risque moins élevé d'imprécisions. Le seuil utilisé pour la suppression des estimations est un TGN de 50 % ou plus. Le TGN de la Ville de Baie-Saint-Paul s'élève à 30,1 %, ce qui pourrait mener à une distorsion des données.




1.1 Évolution de la population de Baie-Saint-Paul et Charlevoix, 1991, 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016

	1991	1996	2001	2006	2011	2016	Variation (%) 2011-2016	Tendance	Constat
Baie-Saint-Paul	7 335	7 379	7 290	7 288	7 332	7 146	-2,5		J
MRC de Charlevoix	13 542	13 437	13 166	13 190	13 338	12 997	-2,6		
Québec				7 546 131	7 903 001	8 164 361	3,3		

Source : Statistique Canada, Recensements de 1991, 1996, 2001, 2006- 2011.et 2011-2016

Baie-Saint-Paul a connu une faible décroissance démographique entre 2006-2011 pour atteindre 7 332 habitants en 2011. En 2016, elle enregistre une baisse de 2, 5 % soit 186 personnes de moins par rapport à 2011. Cette légère diminution est relativement la même que celle observée dans la MRC de Charlevoix (-2.6 %) alors que la moyenne de l'ensemble du Québec est de 3 %. Cette décroissance suit la tendance de la décroissance dans les régions au profit de la croissance des grands centres.

1.2 Âge médian de la population, Baie-Saint-Paul, Charlevoix et Québec, 2001, 2006 et 2011

	2001	2006	2011	Variation en % 2006-2011	Tendance actuelle	Constat
Baie-Saint-Paul	44,4	47,8	51,0	6,6		R
MRC de Charlevoix	44,0	47,7	50,7	6,3		
Québec	38,8	41,0	41,9	2,2		

Source : Statistique Canada, Recensements de 2001, 2006 et 2011.

L'âge médian de la population de Baie-Saint-Paul était de 51 ans en 2011. Elle a augmenté de 3,2 ans entre 2006 et 2011, soit de 6,6 %. Le vieillissement de la population de Baie-Saint-Paul se compare à la situation observée dans Charlevoix. Ce phénomène est plus important que dans l'ensemble du Québec. Dans la province, l'âge médian est de 9,1 ans inférieur à celui de Baie-Saint-Paul et il a connu une augmentation de moindre importance, soit 0,9 an entre 2006 et 2011.

1.3 Représentativité des groupes d'âge dans la population de Baie-Saint-Paul, 1996, 2001, 2006 et 2011

Groupe d'âge	1996	2001	2006	2011	Variation 2001-2006 (points de %)	Variation 2006-2011 (points de %)	Tendance	Constat
0 à 14 ans	15,9 %	14,0 %	13,0 %	12,4 %	-1,0	-0,6	↓	R
15 à 19 ans	7,2 %	6,4 %	5,5 %	4,7 %	-0,9	-0,8	↓	
20 à 24 ans	5,0 %	5,8 %	5,4 %	4,3 %	-0,4	-1,1	↓	
25 à 44 ans	29,9 %	25,1 %	21,9 %	19,6 %	-3,2	-2,3	↓	
45 à 54 ans	16,5 %	19,2 %	18,4 %	16,6 %	-0,8	-1,8	↓	
55 à 64 ans	9,8 %	13,1 %	17,1 %	19,8 %	4,0	2,7	↑	
65 ans et plus	15,7 %	16,4 %	18,7 %	22,6 %	2,3	3,9	↑	

Source : Statistique Canada, Recensements de 1996, 2001, 2006 et 2011.

La représentativité des groupes d'âge de Baie-Saint-Paul est étroitement liée à la tendance au vieillissement de la population. En effet, les 55 ans et plus prennent une place croissante dans la pyramide des âges baie-saint-pauloise, représentant aujourd'hui **42,4 %** du total de la population contre 35,8 % en 2006 ne représentant que 4,3 % de la population. De son côté, les 20-24 ans ont connu une décroissance de 1,1 % durant la même période. Finalement, le taux de la population âgée de 25 à 44 ans poursuit sa chute (-2,3 %) et représente près de 20 % de la population.






1.4 Nombre d'immigrants par tranche d'âge, à Baie-Saint-Paul en 2011.

Moins de 5 ans	30	28,6 %
5 à 14 ans	0	0 %
15 à 24 ans	20	19,0 %
25 à 44 ans	45	42,9 %
45 ans et plus	0	0 %
Total	105	

Source : Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

La part de la population immigrante à Baie-Saint-Paul est faible. Elle correspondait à 1,4 % de population en 2011.

1.5 Plus haut niveau de scolarité atteint, population de Baie-Saint-Paul et au Québec, 2006 et 2011*

Diplôme	Baie-Saint-Paul			Variation 2001-2011 Baie-Saint-Paul (points de %)	Tendance Baie-Saint-Paul	Québec			Variation 2001-2011 Québec (points de %)	Constat
	2001	2006	2011			2001	2006	2011		
Moins d'un diplôme d'études secondaires	37,0 %	28,6 %	23,70 %	-8,4		32,0 %	25,0 %	22,20 %	10	J
Études secondaires	18,0 %	21,3 %	19,20 %	-1,2		26,0 %	22,3 %	21,70 %	4,3	
École de métier	18,0 %	16,2 %	24 %	6		10,0 %	15,3 %	16,20 %	4,3	
Diplôme collégial	14,0 %	16,8 %	16,20 %	2,2		14,0 %	16,0 %	16,70 %	2,8	
Grade universitaire	13,0 %	17,0 %	16,8	3,8		17,0 %	21,4 %	23,20 %	4	




Source : Statistique Canada, Recensements de 2006 et 2011.

L'analyse du plus haut taux de scolarité atteint par la population de Baie-Saint-Paul permet d'observer quelques progrès. Le groupe ne possédant pas de diplôme d'études secondaires ou dont le diplôme d'études secondaires et le plus haut taux de scolarité atteint a diminué de près de 10 points de % de 2006-2011. Et ce, au bénéfice du groupe dont le plus haut diplôme atteint est un certificat ou un diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers. Ce dernier a connu une croissance de 6 %. Les taux de diplômés de niveaux collégial et universitaire en 2011 sont comparables au niveau de 2006, avec de très légèrement diminution. Cette réduction de 0,8 point de % durant la période 2006-2011 est faible comparativement au gain de 6 points de % durant la période 2001-2006.

Le niveau de scolarité de Baie-Saint-Paul se distingue de celui observé au Québec. On retrouve à Baie-Saint-Paul une proportion beaucoup plus importante de personnes dont le plus haut diplôme atteint a été obtenu dans une école de métier, mais une proportion moins importante de diplômés universitaires.

2.1 Évolution annuelle des nouvelles constructions résidentielles à l'intérieur et à l'extérieur du périmètre urbain (PU), Baie-Saint-Paul, 1999-2015

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	total
Intérieur du PU	34	13	14	22	19	16	23	33	16	6	6	4	1	21	10	14	13	15	280
Extérieur du PU	6	10	11	19	16	18	20	11	24	29	21	20	17	17	13	11	15	21	299
Total – Nouvelles constructions	40	23	25	41	35	34	43	44	40	35	27	24	18	38	23	25	28	36	543

	Tendance	Constat
Intérieur PU		
Extérieur PU		
Total Construction		

La construction résidentielle à l'intérieur du périmètre urbain a connu une décroissance, en comparant les périodes de 2001-2005 (94 nouvelles résidences), 2006-2010 (65) et 2011-2016 (74). Les constructions à l'extérieur de la zone urbaine ont fluctué avec une croissance importante entre les périodes 2001-2005 (84 nouvelles résidences) et 2006-2010 (105). Par la suite, la période 2011-2015 a connu une légère diminution avec un total de 73 nouvelles résidences dans la zone urbaine. Depuis 2007, seules les années 2012 et 2014 ont connu une croissance résidentielle plus importante dans la zone urbaine.

On constate un fléchissement de la construction de nouvelles résidences tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du périmètre urbain pour les années 2013, 2014 et 2015 avec un nombre total sous la moyenne des 32 constructions par année. On remarque cependant une reprise en 2016 avec 36 nouvelles constructions.

Par ailleurs, la construction d'unités d'habitation a connu une hausse depuis les cinq dernières années avec les Habitations aux 5 clochers (48 unités), la résidence Les Bâisseurs (180 unités). Ces nouvelles unités d'habitation contribuent à densifier le périmètre urbain et à contrer la tendance de la construction en montagne permettant ainsi de contrôler l'étalement urbain qui demeure un enjeu important pour Baie-Saint-Paul.

La construction de ces 228 unités d'habitation pour aînés entraîne une augmentation de l'offre sur le marché de la revente de maison sur le territoire de la ville. L'augmentation de l'offre de maison a un effet à la baisse sur le prix de vente de ces maisons sur le marché, effet qui se fait déjà sentir puisque la médiane de ventes en 2015 confirmée par la MRC de Charlevoix se situait à 98 % du rôle d'évaluation. Cette situation rend l'accès à la propriété plus facile notamment pour les jeunes familles, mais peut avoir des conséquences sur les revenus de la Ville.

En 2011, selon l'étude sur le logement à Baie-Saint-Paul réalisée par Plania, les reventes de résidences établies sur une trentaine de transactions étaient autour de 180 000 \$ ce qui représentait en moyenne plus de 125 % du prix de l'évaluation municipale. Cinq ans plus tard, en 2016, la moyenne du prix de vente se situe à 95 % de l'évaluation inscrite au rôle foncier, soit une diminution de 30 % par rapport à 2011.


Résidences vendues en 2016, évaluation vs prix de vente

Évaluation	Prix vendu	Vente / évaluation
97 100,00 \$	153 000,00 \$	157 %
199 800,00 \$	311 000,00 \$	155 %
274 000,00 \$	375 000,00 \$	136 %
267 400,00 \$	362 000,00 \$	135 %
243 900,00 \$	310 000,00 \$	127 %
373 300,00 \$	435 000,00 \$	116 %
195 300,00 \$	224 000,00 \$	114 %
131 000,00 \$	150 000,00 \$	114 %
192 100,00 \$	215 000,00 \$	111 %
132 600,00 \$	145 000,00 \$	109 %
221 300,00 \$	240 000,00 \$	108 %
187 700,00 \$	200 000,00 \$	106 %
158 400,00 \$	160 000,00 \$	101 %
219 500,00 \$	221 000,00 \$	100 %
121 000,00 \$	121 200,00 \$	100 %
131 200,00 \$	132 000,00 \$	100 %
210 100,00 \$	210 000,00 \$	99 %
321 300,00 \$	315 000,00 \$	98 %
193 000,00 \$	190 000,00 \$	98 %
228 200,00 \$	225 000,00 \$	98 %
153 600,00 \$	148 000,00 \$	96 %
276 400,00 \$	260 000,00 \$	94 %
288 500,00 \$	270 000,00 \$	93 %
211 100,00 \$	197 000,00 \$	93 %
231 500,00 \$	215 000,00 \$	92 %
250 700,00 \$	230 000,00 \$	91 %
320 700,00 \$	29 500,00 \$	91 %
189 900,00 \$	172 500,00 \$	90 %
276 300,00 \$	250 000,00 \$	90 %
277 500,00 \$	250 000,00 \$	90 %
150 300,00 \$	135 000,00 \$	89 %
237 800,00 \$	214 000,00 \$	89 %

95 800,00 \$	85 000,00 \$	88 %
216 700,00 \$	187 000,00 \$	86 %
166 600,00 \$	143 000,00 \$	85 %
219 900,00 \$	189 000,00 \$	85 %
165 700,00 \$	140 000,00 \$	84 %
42 000,00 \$	35 000,00 \$	83 %
337 100,00 \$	275 000,00 \$	81 %
168 100,00 \$	136 000,00 \$	80 %
267 700,00 \$	200 000,00 \$	74 %
237 500,00 \$	175 000,00 \$	73 %
645 900,00 \$	470 000,00 \$	72 %
183 700,00 \$	130 000,00 \$	70 %
113 000,00 \$	80 000,00 \$	70 %
659 100,00 \$	400 000,00 \$	60 %
282 300,00 \$	160 000,00 \$	56 %
187 300,00 \$	75 000,00 \$	40 %
228 143,75 \$	207 191,67 \$	95 %

Source : JLR Solution foncière


2.2 Nombre de fermes actives recensées sur le territoire de Baie-Saint-Paul, 1981, 2004, 2007 et 2010

	1981	2004	2007	2010	Tendance 2007-2010	Constat
Fermes actives	59	40	45	44		J

Source : MAPAQ, Direction régionale Capitale-Nationale, Enregistrement des exploitations agricoles, 2010.

Le nombre de fermes actives recensées sur le territoire de Baie-Saint-Paul s'est stabilisé entre 2007 et 2010 passant de 45 à 44 fermes. Avec le vieillissement de la population, plusieurs entreprises seront appelées à effectuer un transfert intergénérationnel et l'identification d'une relève est une problématique qui touche particulièrement le secteur agricole québécois. Cette situation invite à demeurer vigilant quant à l'évolution du nombre de fermes actives à Baie-Saint-Paul.

2.2 Variation des surfaces cultivées dans Charlevoix, entre 1979 et 2010

	1979	1988	1996	2001	2004	2007	2010	Tendance 2007-2010	Constat
Surfaces cultivées (hectares)	16 750	16 400	13 020	12 397	10 809	10 998	10 406		J

Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles 2010, superficies exploitées (occupées) et cultivées. La superficie de la zone agricole de chaque MRC utilisée aux fins des calculs provient du rapport annuel 2009-2010 de la CPTAQ.

Les surfaces cultivées à Baie-Saint-Paul ont diminué de 5,4 % entre 2007 et 2010, correspondant à 592 hectares. La tendance de diminution de la zone agricole se poursuit donc.

Après une constante diminution des surfaces cultivées dans Charlevoix entre 1979 et 2004, une légère augmentation avait été constatée entre 2004 et 2007. Cependant, 592 hectares ont à nouveau été perdus entre 2007 et 2010.



À Baie-Saint-Paul, on constate une augmentation des petites entreprises ce qui peut être considéré comme positif étant donné qu'il s'agit souvent d'entreprise « de créneau ». Cependant on constate également une diminution des grandes entreprises entre 2004 et 2010. Les grandes entreprises contribuent dans des domaines particuliers tels que l'entretien des pâturages et le besoin de certains services agricoles et de certains équipements (qui permettent ainsi le développement de commerces et services dans une région).

2.4 Secteur Baie-Saint-Paul, évolution de 2011 à 2016

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Variation
<u>Hôtellerie</u>							
Nbr de permis	14	15	16	16	15	15	+ 7 %
Nbr d'unités	298	443	468	443	403	424	+ 42 %
<u>Résidence de tourisme</u>							
Nbr de permis	72	85	78	82	81	75	- 4 %
Nbr d'unités	170	182	128	128	127	121	- 30 %
<u>Gîte</u>							
Nbr de permis	23	25	22	23	22	22	- 4 %
Nbr d'unités	84	92	81	83	78	77	- 8 %
<u>Auberge de Jeunesse</u>							
Nbr de permis	1	1	1	1	0	0	
Nbr d'unités	41	41	41	41	0	0	

source: CITQ (Corporation de l'industrie touristique du Québec)


Ce tableau démontre une offre d'hébergement en hôtellerie qui a presque doublé entre 2011 et 2012 et qui s'est maintenue depuis. On constate une diminution du nombre de résidences de tourisme ainsi que du nombre de chambres soit 30 %. Pour ce qui est des gîtes, ce type d'hébergement est demeuré stable avec peu de variation. Finalement, l'auberge de jeunesse a fermé ses portes en 2015.

2.5 Taux d'occupation des unités d'hébergement touristique en %						variation 2011-2016	Tendance	Constat
2011	2012	2013	2014	2015	2016			
39	42,10	42,9	42,6	43,6	47,8	8,8		

Source: ATR de Charlevoix, extrait de des enquêtes mensuelles de l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ) pour les établissements de 4 unités et plus.

Le taux d'occupation des unités d'hébergement a enregistré une hausse de 8,8 % entre 2011 et 2016 et ce, malgré l'augmentation du nombre d'unités. Cet indicateur nous laisse penser que le tourisme se porte bien à Baie-Saint-Paul et dans la MRC de Charlevoix.

3.1 Qualité de l'eau de la rivière du Gouffre, résultat des analyses d'échantillons prélevés à la station du pont Leclerc, 2005 à 2015

	n mesures	IQBP6*	Qualité	Tendance	Constat
2005	1	52	douteuse		
2006	6	76	satisfaisante		
2007	6	59	satisfaisante		
2008	6	38	satisfaisante		
2009	6	68	satisfaisante		
2010	6	71	satisfaisante		
2011	6	66	satisfaisante		
2012	6	76	satisfaisante		
2013	6	82	bonne		
2014	6	83	bonne		
2015	6	85	bonne		

Source : communication personnelle avec M. Mario Bérubé, Direction générale du suivi de l'état de l'environnement, MDDELCC

*Indice de qualité bactériologique et physicochimique

La qualité de l'eau de la rivière du Gouffre s'est encore améliorée au cours de la période 2010-2015. Elle est passée d'une qualité satisfaisante à une bonne qualité bactériologique et physicochimique. Il s'agit d'une amélioration importante par rapport à 2005.

Veuillez noter que les données pour la période 2005-2009 diffèrent considérablement de celles présentées dans le diagnostic de 2011. Ces différences ne sont pas dues à des corrections ou à la transition de l'IQBP7 à l'IQBP6 (qui diffèrent par l'abandon du paramètre de turbidité). Depuis, la donnée de 2005 qui résulte d'un seul échantillon, pris en octobre, est moins solide que les données pour les autres années.

Classes de qualité de l'IQBP selon le barème du MDDEP

IQBP	Qualité
80-100	Bonne
60-79	Satisfaisante
40-59	Douteuse
20-39	Mauvaise
0-19	Très mauvaise

3.2 Nombre d'avis à bouillir l'eau émis par la Ville de Baie-Saint-Paul, 2004 à 2015

L'absence d'avis indique une eau potable de bonne qualité microbiologique.

	Constat
Aucun avis émis depuis 2004	V

Source : Ville de Baie-Saint-Paul

3.3 Nombre d'avis d'interdiction d'arrosage émis par la Ville de Baie-Saint-Paul, 2004 à 2015

L'arrosage en continu des pelouses et des aménagements paysagers est permis, et ce, en fonction d'un horaire pour éviter le gaspillage. Sauf dans un cas isolé en 2005, l'eau potable a été disponible en quantité suffisante à Baie-Saint-Paul entre 2004 et 2015.

	Constat
Aucun avis émis depuis 2004	V

Source : Ville de Baie-Saint-Paul

3.4 Gestion des matières résiduelles

Bilan GMR en Tm	Valorisation Matières résiduelles								Écocentres	TOTAL Valorisation (en Tm)	Élimination / déchets					
	Collecte sélective			RD D	Résidus verts	Compostage domestique	Matières organiques	St-Urbain			Baie-St-Paul	rejets éco-centres	Sec. municipal	secteur ICI		TOTAL déchets (en Tm)
	Sec. municipal	**secteur ICI charg. Avant	Centre commercial											conteneurs	transrouliers	
2016	590	406	21	4,4	34	36*	447	243	12	1793	173	1550	1097	369	3189	
2015	627	380	21	5,1	25	106	420	229	11	1824	173	1598	1175	344	3290	
2014	625	400	20	4	23	101	271	225	17	1686	195	1669	1048	384	3296	
2013	538		277	4,5	18	93	297	241	23	1492	270	1512	1156	378	3316	
2012	466		323	5	19	92	170	209	19	1303	270	1489	630	388	2777	
2011	436		303	5	13	87	163	151	17	1175	237	1649	630	388	2904	

*Explication de la baisse du tonnage pour le compostage domestique : Changement du calcul par Recyc-Québec, on est passé de 300 kg/an de compost par composteur à 100 kg/an par composteur à partir de 2016 (nouveau PGMR)

Selon les données fournies par la MRC de Charlevoix, responsable de la gestion, les citoyens et entreprises de Baie-Saint-Paul se sont améliorés du côté de la valorisation des matières résiduelles. Cependant, nous avons encore beaucoup de chemin à faire du côté du recyclage, puisque nous ne recyclons que 17 % des matières recyclables. Ce qui signifie que ces matières recyclables prennent le chemin du site d'enfouissement...

Récupération et compostage domestique

Selon le dernier bilan 2011- 2016, le volume global de valorisation des matières résiduelles est en hausse de 53 %, soit + 618 tonnes métriques (Tm) par rapport à 2011. Ce qui est vraiment appréciable.

Pour la valorisation des matières organiques, on a fait un bond spectaculaire de 200 %, passant de 163 Tm à 420 TM en cinq ans. Tout cela est dû à l'implantation du bac brun qui a débuté en 2010 par un projet pilote regroupant quelques rues et qui est maintenant étendu dans la grande majorité du territoire municipale.

Les déchets

Pour ce qui est de l'élimination des déchets, soulignons que nous avons augmenté de 10 % pour la même période, passant de 2 904 Tm en 2011 à 3 189 TM, soit 285 TM déchets produits en plus dans le site d'enfouissement.

Les efforts de sensibilisation devront se poursuivre pour diminuer la quantité de déchets qui va au site d'enfouissement et qui a un effet direct sur le coût de gestion des matières résiduelles et aussi sur la quantité de gaz à effet de serres qui s'en émane.

3.4 Consommation d'eau potable (incluant les fuites), Ville de Baie-Saint-Paul, 2004 à 2015

Année	2003	2007	2012	2013	2014	2015	Tendance 2004-2015	Constat
Consom. (mètres cubes)		1 200 918	1 122 435,6	1 165 248,6	1 122 355	1 121 308,8	↓	J
Consom. (litres/jour -personne)	717	577	550	568	546	531	↓	

La consommation d'eau potable à Baie-Saint-Paul a continué de diminuer durant la période 2010-2015, mais avec une consommation relativement stable entre 2012 et 2015.

La consommation d'eau potable par habitant a également poursuivi une lente diminution, à l'exception de 2013. Malgré les progrès accomplis, la consommation d'eau par habitant reste encore beaucoup plus élevée que la norme recommandée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (350 à 450 litres/jour-personne).

3.5 Règlement de protection des paysages et du couvert forestier au plan d'urbanisme

La refonte du plan d'urbanisme durable et ses nouveaux règlements adoptés en 2015 a permis d'intégrer un règlement de protection des paysages et du couvert forestier. L'indicateur ne permet pas de faire un suivi ou de valider la portée du règlement. Toutefois, certaines mesures mises de l'avant par la municipalité sont plus révélatrices, telles que :

- le renforcement de l'application du Code de l'arbre et en faire le suivi auprès des citoyens et organisations, notamment par l'embauche d'un nouvel inspecteur lié à la nouvelle réglementation du plan d'urbanisme;
- la conception d'un guide de sensibilisation des bonnes pratiques sur la protection des arbres destiné aux professionnels.

La pertinence de cet indicateur gagnerait à être évaluée en prévision du prochain diagnostic.

Constat	V
---------	---

	2001 (\$)	2006 (\$)	2011 (\$)	Variation 2006-2011	Tendance	Constat
Baie-Saint-Paul	17 936	21 634	27 285	26,1 %	↑	V
MRC Charlevoix	16 682	20 188	25 716	27,4 %	↑	
Québec	20 665	24 430	28 099	15 %	↑	

4.1 Revenu annuel médian de la population active de 15 ans et plus, Baie-Saint-Paul, Charlevoix et Québec, 2001, 2006 et 2011

Source : Recensements 2001, 2006 et Enquête nationale auprès des ménages 2011.

Revenu annuel moyen de la population active de 15 ans et plus, Baie-Saint-Paul, 2001, 2006 et 2011

	2001 (\$)	2006 (\$)	2011 (\$)	Variation 2006-2011	Tendance	Constat
Baie-Saint-Paul	24 209	26 309	34 358	30,6 %	↑	V
Québec	28 984	32 033	36 352	13,5 %	↑	

Source : Recensements 2001, 2006 et Enquête nationale auprès des ménages 2011.


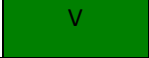
Le revenu médian annuel a considérablement augmenté entre 2001 et 2011, rattrapant son retard sur celui de la province. Il a connu une hausse de 26,1 % alors que celui du Québec a augmenté de 15 %. La situation de Baie-Saint-Paul est donc très positive vis-à-vis cet indicateur. De son côté, le revenu moyen a connu une hausse spectaculaire de 30,6 % entre 2006 et 2011 se rapprochant lui aussi de la moyenne québécoise.

Revenu annuel médian des ménages, Baie-Saint-Paul, Charlevoix et le Québec, 2001, 2006 et 2011

	2001 (\$)	2006 (\$)	2011 (\$)	Variation 20 06-2011	Tendance	Constat
Baie-Saint-Paul	37 271	44 108	53 973	22,4 %	↑	V
MRC Charlevoix	36 618	43 201	52 381	21,2 %	↑	
Québec	40 468	46 419	51 842	11,7 %	↑	

Source : Recensements 2001, 2006 et Enquête nationale auprès des ménages 2011.

4.2 Revenu annuel moyen des ménages, Baie-Saint-Paul, 2001, 2006 et 2011








	2001 (\$)	2006 (\$)	2011 (\$)	Variation 2001-2011	Variation 2006-2011	Tendance	Constat
Baie-Saint-Paul	44 079	50 577	64 286	45,8 %	27,1 %		

Source : Recensements 2001, 2006 et Enquête nationale auprès des ménages 2011.

Le revenu annuel médian des ménages s'est accru de façon significative à Baie-Saint-Paul entre 2006 et 2011, à tel point qu'il a dépassé celui du Québec.

La croissance du revenu annuel moyen des ménages a été légèrement supérieure à celle du revenu annuel médian entre 2006 et 2011, soit de 4,7 points de pourcentage.

4.3 Taux de chômage et taux d'activité, Baie-Saint-Paul, Charlevoix et le Québec, 2001, 2006 et 2011

	Taux de chômage					Taux d'activité					Constat
	2001	2006	2011	Variation	Tendance	2001	2006	2011	Variation	Tendance	
				2006-					2001-		
				2011					2011		
(points de %)	(points de %)										
Baie-Saint-Paul	8,9 %	7,6 %	8,10 %	0,5		59,2 %	59,3 %	59,90 %	0,6		
MRC Charlevoix	12,6 %	10,1 %	9,00 %	-0,9		64,2 %	57,0 %	58,00 %	1		
Québec	8,2 %	7,0 %	7,20 %	0,2		58,9 %	64,9 %	64,60 %	-0,3		

Source : Statistique Canada, Recensements de 2006 et Enquête nationale auprès des ménages 2011.

La tendance générale du chômage est légèrement à la hausse à Baie-Saint-Paul (0,5 %) entre 2006 et 2011, alors qu'il a connu une faible baisse dans la MRC de Charlevoix durant la même période. À l'opposé, le taux d'activité a très légèrement augmenté (0,6 %) durant la même période, au contraire du Québec (-0,3 %).

5.1 Composition du conseil municipal, représentation politique selon le sexe et l'âge suite aux élections de 2015

Répartition selon le sexe, en pourcentage de la représentation au conseil

	2005	2010	2015	Tendance	Constat
Homme	86 %	86 %	86 %	=	J
Femme	14 %	14 %	14 %		

Source : Ville de Baie-Saint-Paul, 2015.

Moyenne d'âge des élus, en années

	2005	2010	2011	2013	Constat
Âge moyen (années)	54,0	58,9	58.1	58.1	J

Source : Ville de Baie-Saint-Paul, 2015.

Les élus municipaux de Baie-Saint-Paul sont des hommes à 88 % (7 élus sur 8). Aux dernières élections de 2013, la composition du conseil municipal a été modifiée avec une femme en moins. L'âge moyen des élus est demeuré le même, car le nouvel élu plus jeune a compensé pour le vieillissement des autres élus. Le fait de tendre vers une parité homme-femme au conseil municipal dépend de l'implication des citoyens et du vote citoyen. Il en est de même pour la représentativité des jeunes.

5.2 Taux de participation aux élections municipales, à Baie-Saint-Paul et au Québec, 1996, 1999, 2003, 2005, 2009 et 2013

	1996	1999	2003*	2005*	2009	2011	2013	Tendance	Constat
Baie-Saint-Paul	62 %	69 %	58 %	65 %	59 %	63.7 % ¹	61.70 %	=	V
Élections municipales, moyenne du Québec	52 %	49 %		45 %	45 %		50 %	↓	

* Il n'y a pas eu d'élections générales des municipalités en 2003, la première a eu lieu en 2005. Les données pour le Québec ont été compilées pour 2005. Source : MAMROT, 2010 et Ville de Baie-Saint-Paul, 2010. ¹ Il s'agit d'une élection partielle dans le district 1 en 2011

Le taux de participation aux élections municipales a été variable au cours des dernières années, avec une diminution à la dernière élection. Il était en baisse à Baie-Saint-Paul entre 1996 et 2009, mais a connu une hausse de 4,7 % en 2011 pour à nouveau diminuer de 2 % en 2013 pour revenir au même niveau que 1996. Si on exclut l'élection partielle de 2013, le taux de participation aux élections municipales a connu une légère croissance par rapport à 2003. Il



Diagnostic territorial de développement durable 2016

demeure encore loin du niveau élevé de 1999 (69 % de participation). Toutefois, il demeure près de 12 points de pourcentage plus élevé que la moyenne québécoise en 2011.

5.3 Participation de la population aux séances régulières du conseil de la Ville de Baie-Saint-Paul, 2004 et 2010 et 2015

En 2004, on dénombrait une cinquantaine de citoyens participant régulièrement aux séances du conseil. En 2010, on évalue qu'entre 30 et 40 personnes participent aux séances du conseil. Il faut toutefois considérer que la diffusion des deux séances mensuelles à la télévision communautaire répond aux besoins de nombreux citoyens. Ces derniers n'ont cependant pas la possibilité de participer activement aux périodes de questions.

En 2015, les séances du conseil municipal sont toutes télédiffusées à la télévision communautaire (TVCO) et placées en rediffusion tant à la télé que sur le site Web de la Ville. On ne dénombre désormais qu'une dizaine de personnes qui assistent aux séances. Cependant, selon les sujets à l'ordre du jour, le nombre de citoyens augmente en fonction du nombre de citoyens touchés par un projet ou un dossier.

De plus, depuis 2012, nous avons mis sur pied une formule de consultation publique qui s'adresse aux citoyens directement touchés par le projet. Ces consultations sont achalandées puisque c'est aussi le moment d'ajuster le projet en fonction des besoins des citoyens.

Constat	J
---------	---

Source : Ville de Baie-Saint-Paul

5.4 Nombre de comités impliquant des citoyens, Baie-Saint-Paul, 2004 et 2010

Le nombre de comités impliquant des citoyens demeure sensiblement le même depuis 2004 soit près d'une vingtaine de comités selon les différents projets. La Ville de Baie-Saint-Paul a mis en place des moyens pour impliquer les citoyens permettant de faire avancer les préoccupations locales : séance d'information publique, création de comités de travail impliquant les citoyens, refonte de son site web, liste d'envois par projet, médias sociaux...la Ville continue son travail de concertation dans son mode de gouvernance.

6.1 Taux d'emplois chez les hommes et les femmes, Baie-Saint-Paul, Charlevoix et Québec, 2001, 2006 et 2011

	2001		2006		2011		Variation 2006-2011 (points de %)		Tendance		Constat
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	H	F	
Baie-Saint-Paul	55,4 %	52,2 %	58,4 %	51,5 %	54,5 %	55,5 %	-3,9	4	↓	↑	J
MRC Charlevoix	53,2 %	46,7 %	55,8 %	46,6 %	53,7 %	51,9 %	-2,1	5,3	↓	↑	
Québec	64,9 %	53,2 %	65,4 %	55,7 %	63,5 %	56,5 %	-1,9	0,8	↓	↑	

Source : Statistique Canada, Recensements de 2001, 2006 et Enquête nationale auprès des ménages 2011.

Le taux d'emploi des femmes a connu une hausse importante de 4 % à Baie-Saint-Paul entre 2006 et 2011, largement plus importante que sur l'ensemble du Québec (0,8 %). Le taux d'emplois des hommes a décliné de 3,9 %, dépassant la tendance de la MRC de Charlevoix et de la province.

6.2 Taux de chômage chez les hommes et les femmes, Baie-Saint-Paul, Charlevoix, Québec, 2001, 2006 et 2011

	2001		2006		2011		Variation 2006-2011 (points de %)		Tendance		Constat
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
Baie-Saint-Paul	11,0 %	6,8 %	9,1 %	6,1 %	10,8 %	5,5 %	1,7	-0,6	↓	↑	J
MRC Charlevoix	14,9 %	9,8 %	10,9 %	9,2 %	11,0 %	6,9 %	0,1	-2,3	↑	↓	
Québec	8,7 %	7,7 %	7,4 %	6,5 %	7,9 %	6,5 %	0,5	0	↑	▬	

Source : Statistique Canada, Recensements de 2001, 2006 et Enquête nationale auprès des ménages 2011.

Entre 2006 et 2011, le taux de chômage des femmes a légèrement baissé, passant de 6,1 % à 5,5 %. La tendance sur 10 ans laisse transparaître une baisse plus importante de 1,3 %, équivalente à la moyenne québécoise (1,2 %). À l'inverse, le taux de chômage chez les hommes a augmenté de 1,7 % entre 2006 et 2011, ce qui est supérieur à la croissance dans Charlevoix et au Québec.

6.3 Revenu annuel médian des travailleurs et travailleuses, Baie-Saint-Paul, Charlevoix, Québec, 2006 et 2011

	2006		2011		Variation 2006-2011		Constat
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Baie-Saint-Paul	26 916 \$	18 187 \$	38 766 \$	31 916 \$	44,0 %	75,5 %	J
MRC Charlevoix*	25 818 \$	16 399 \$	39 940 \$	29 968 \$	54,7 %	82,7 %	
Québec*	30 074 \$	19 828 \$	46 193 \$	37 765 \$	53,6 %	90,5 %	

* Le revenu médian n'était pas présenté au recensement de 2001.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006 et Enquête nationale auprès des ménages 2011.

Le revenu médian des travailleuses a bondi de façon spectaculaire entre 2006 et 2011, passant de 18 187 \$ à 31 916 \$, soit une augmentation de 75,5 %. À l'échelle provinciale, cette hausse se confirme puisque le revenu médian s'est haussé de 90,5 %. À Baie-Saint-Paul, celui des travailleurs a aussi augmenté, mais de manière moins importante (44 %). Toutefois, on

remarque toujours une inégalité important entre les hommes et les femmes. Le premier ayant un revenu annuel médian plus élevé de près de 7 000 \$.

6.4 Plus haut niveau de scolarité atteint des travailleurs et travailleuses, Baie-Saint-Paul, 2001 et 2006

Diplôme	Hommes		Femmes		Variation 2001-2006 (points de %)		Constat
	2001	2006	2001	2006	Hommes	Femmes	
Moins d'un diplôme d'études secondaires	29,7 %	29,9 %	22,2 %	27,5 %	0,2	5,3	J
Études secondaires	21,4 %	20,4 %	23,1 %	22,3 %	-1,0	-0,8	
École de métier	23,0 %	21,6 %	18,1 %	11,1 %	-1,4	-7,0	
Diplôme collégial	12,4 %	13,9 %	18,3 %	19,3 %	1,5	1,0	
Grade universitaire	13,5 %	14,3 %	18,3 %	19,6 %	0,8	1,3	

Source : Statistique Canada, Recensements de 2001 et 2006.

Cette information n'est pas présente dans l'Enquête nationale sur les ménages 2011. Aucune analyse n'a été effectuée, étant donné que les données pour cet indicateur n'ont pu être mises à jour.

7.1 Nombre de nouvelles constructions à Baie-Saint-Paul

Cette donnée a été intégrée dans l'indicateur 2...

7.2 Valeur moyenne des résidences au rôle d'évaluation foncière*, Baie-Saint-Paul, 2016

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Variation valeur résidences 2010/2016	Constat
Nombre de résidences	3160	3182	3195	3215	3 265	3 307		J
Valeur des résidences	315 795 100 \$	372 849 000 \$	381 910 500 \$	387 726 500 \$	468 177 200 \$	480 665 600 \$		
Valeur moyenne	99 935 \$	117 174 \$	119 534 \$	120 599 \$	143 393 \$	145 348 \$	53,82 %	
Variation valeur des résidences/année précédente	1,10 %	18,1 %	2,40 %	1,50 %	20,70 %	2,70 %		

Source : Service de la trésorerie, Ville de Baie-Saint-Paul, 2015.

* L'indicateur annoncé dans le bilan de 2005 était la valeur moyenne déclarée. Suite à des discussions tenues avec des intervenants municipaux, la valeur retenue pour le bilan de 2010 est celle du rôle d'évaluation foncière, plus représentative de l'augmentation de la valeur des propriétés.

Entre 2011 et 2012, la valeur des résidences a cru de 18,1 % et de 20,7 % entre 2014 et 2015. Toutefois, avec l'ouverture de deux résidences d'habitation totalisant 228 unités d'habitation destinées aux aînés, l'offre de maison sur le marché de la revente devrait augmenter. Ceci aura pour effet de faciliter l'accessibilité à la propriété. En effet, cette donnée combinée à un taux de vacance acceptable, mise en relation avec le vieillissement de la population, influence à la baisse la valeur marchande des résidences.

7.3 Valeur moyenne des terrains au rôle d'évaluation foncière, Baie-Saint-Paul, 2016

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de terrains	3 150	3160	3182	3195	3215	3265	3307
Valeur des terrains	108 799 900 \$	109 909 500 \$	150 519 200 \$	152 025 550 \$	150 909 000 \$	199 852 100 \$	201 301 400 \$
Superficie totale des terrains au rôle d'évaluation (pieds carrés)	93 427 780	94 755 260	95 024 517	132 171 214	133 369 813	96 960 971	97 021 697
Valeur moyenne d'un terrain	34 540 \$	34 781 \$	47 303 \$	47 582 \$	46 939 \$	61 210 \$	60 871 \$
Valeur moyenne pour 1000 pieds carrés (non marchande)	1 165 \$	1 160 \$	1 584 \$	1 150 \$	1 132 \$	2 061 \$	2 075 \$
Variation annuelle de la valeur des terrains (valeur moyenne pour 1000 pieds carrés)	1,1 %	-0,40 %	36,56 %	-27,39 %	-1,63 %	82,16 %	0,66 %

Variation de la valeur des terrains entre 2010 et 2016 (valeur moyenne pour 1000 pieds carrés)	85 %
--	------

Constat	R
---------	---

Source : Service de la trésorerie, Ville de Baie-Saint-Paul, 2016.

Les constats émis pour l'indicateur 7.1 s'appliquent à la valeur moyenne des terrains sur le territoire de Baie-Saint-Paul. Une augmentation encore plus importante est observée sur le prix des terrains, diminuant plus encore l'accessibilité à la propriété pour les ménages.

7.4 Logements privés occupés par le propriétaire ou loués, Baie-Saint-Paul et Charlevoix,

	2001 (n)		2006 (n)		2011 (n)		Variation 2006-2011	
	Possédés	Loués	Possédés	Loués	Possédés	Loués	Possédés	Loués
Baie-Saint-Paul	2 005	835	2 085	945	2 200	985	5,5 %	4,2 %
Charlevoix			4 100	1 320	4 300	1 400	4,9 %	6 %

2006 et 2011

Source : Statistique Canada, Recensements de 2006 et Enquête nationale auprès des ménages 2011.

Logements privés	2011(n)		2016 (n)		% Variation 2011-2016	
	total	occ.	total	occ.	n total	n occupé
Baie-Saint-Paul	3617	3187	3674	3231	1,6	1,4
MRC Charlevoix		5694		5781		1,5

En 2016, on comptait 3 674 logements privés à Baie-Saint-Paul pour une augmentation de 1,4 % par rapport à 2011. Pour ces périodes, 88 % de ces logements étaient occupés par des résidents habituels. Cette proportion élevée de la population habituelle indique que la population locale de Baie-Saint-Paul est bien présente sur le territoire et qu'elle participe à sa vitalité.

Paiement mensuel médian alloué au logement, Baie-Saint-Paul, Charlevoix et Québec, 2006- 2011

	2006 (n)			2011 (n)		Variation 2006-2011
	Logement possédé	Logement loué	Logement possédé	Logement loué	Logement possédé	Logement Loué
Baie-Saint-Paul	505 \$	493 \$	551 \$	517 \$	9,10 %	4,70 %
Charlevoix	451 \$	458 \$	543 \$	502 \$	20,40 %	9,60 %
Québec	717 \$	566 \$	841 \$	643 \$	17,30 %	13,60 %

Source : Recensement 2006 et Enquête nationale auprès des ménages 2011.

Les logements privés de Baie-Saint-Paul sont en majorité occupés par leur propriétaire. La part des logements loués a connu une augmentation moindre entre 2006 et 2011 (4,2 %) qu'entre 2001 et 2006 (13,2 %). Le coût des logements possédés est passé de 505 \$ en 2006 à 551 \$ en 2011, soit une hausse de 9,1 %, alors que les logements loués ont quant à eux cru de 4,7 %. Ces augmentations sont inférieures aux moyennes de la MRC de Charlevoix et du Québec.

7.4 Taux d'inoccupation des logements à Baie-Saint-Paul, 2005, 2010 et 2015.

	Nombre de chambres à coucher								
	1			2			3 et plus		
	2003	2010	2015	2003	2010	2015	2003	2010	2015
Taux d'inoccupation	3,4 % (2003)	n.d.	7,8 %	0,7 % (2003) 1,3 % (2005)	1,0 %	8,2 %	0,0 % (2003)	0,0 %	5,3 %
			↑			↑			↑

Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2016.

Constat	J
----------------	---

L'augmentation du taux d'inoccupation des logements à Baie-Saint-Paul indique que la situation s'est améliorée depuis 2011. Que ce soit pour les logements d'une chambre à coucher, deux chambres à coucher et trois chambres à coucher et plus, le taux d'inoccupation s'est amélioré.

7.5 Programme de rénovation des résidences anciennes

Le Ministère de la culture et des Communication du Québec a mis fin au programme en 2011. Ce programme accordait un montant maximal donné par la Ville de Baie-Saint-Paul en collaboration avec le Ministère de la Culture, des communications et de la condition féminine du Québec, et pouvait atteindre 18 000 \$ par résidence inscrite à l'inventaire architectural de la municipalité.

Toutefois, pour encourager les propriétaires de résidences patrimoniales conserver et habiter leur résidence situées dans des secteurs de PIIA, la Ville a opté pour une nouvelle formule. Le programme d'aide-conseil à la rénovation (SARP) a pour but de soutenir les initiatives de rénovation de résidences à caractère patrimonial situées en zone de PIIA. Le SARP est un

organisme formé de professionnels et spécialistes en rénovation patrimoniale qui offrent leurs services aux municipalités qui souhaitent soutenir les efforts de leurs citoyens en matière de restauration de bâtiments anciens. Il s'agit d'un service d'accompagnement, défrayé par la Ville à raison de 10 dossiers par année, comprenant la réalisation d'esquisses et de propositions pour des travaux à effectuer de façon à mettre en valeur le bâtiment à restaurer. Depuis 2008, 65 résidents ont profité du programme.

Pour l'année 2015-2016 avec l'adoption des nouveaux plan/règlements d'urbanisme (donc l'ajout de plusieurs zones assujetties au PIIA), les demandes se sont multipliées et ont dépassé les dix consultations disponibles. Pour ces raisons, pour l'année 2017, nous avons ajouté deux consultations supplémentaires pour un total de douze.

Année	Nombre de dossiers réalisés	Travaux réalisés	Travaux réalisés en partie	Travaux non réalisés
2011	6	2	3	1
2012	3		3	
2013	3	2	1	
2014	5	3	2	
2015	9	5	2	2
2016	12	3	4	5
Total	65	15	33	8

Le nombre de dossiers dont les travaux sont réalisés en partie est relativement important. Cela s'explique par le fait que la Ville encourage les propriétaires à prévoir à long terme les travaux qui pourraient être faits sur leur propriété. Il n'y a pas d'obligation de réaliser les travaux liés à la subvention. En général, les travaux en tout ou en partie se réalisent dans les deux années suivant le dépôt des propositions.

7.6 Liste des infrastructures culturelles et de loisirs, Ville de Baie-Saint-Paul, 2004 et 2010 (suite)

Aréna de Baie-Saint-Paul	Patinoires, gradins : à remettre aux normes
Hôtel de ville	Salle du conseil municipal
Carrefour culturel Paul-Médéric	4 salles d'exposition (2 expos permanentes)
	1 salle de formation
	1 laboratoire de photographie
	1 chambre noire
	Trois circuits culturels.
	Une application mobile
Musée d'Art contemporain	1 boutique + 4 salles d'exposition
Bibliothèque René-Richard	1 salle d'exposition et Centre d'archives
Centre communautaire	Salle multifonctionnelle (avec scène pour le théâtre)
	2 salles de formation
	un comptoir de vêtements usagés
Centre hospitalier	Auditorium
	Piscine
Ensemble conventuel des Petites Franciscaines de Marie	
Forum jeunesse	Salle de concert
	Salle pour les ateliers
	Salle principale
École Forget	Gymnase de l'école
	Terrain de jeux
Église de Baie-Saint-Paul	Salle 1 (entrée directe par l'extérieur)
	Salle du salon funéraire
Salle des Chevaliers de Colomb	1 salle
Terrains de jeux ou parcs	Parc Jonzac
	Parc Ménard
	Parc Yvon Bolduc
	Parc Filion
	Parc du Gouffre
	Parc la Virevolte-Viateur -Beaudry
	Domaine Fortin
	Parc Saint-Édouard
	Boisé du quai : Habitat 07, Katabatik

	Place du Citoyen
Sentiers de randonnée	R-Leblanc, du Gouffre, Les Florents
Centre éducatif Saint-Aubin (polyvalente)	Piste cyclable
	1 terrain de soccer/football
	1 terrain de soccer/football
	1 mini terrain de soccer
	1 piste d'athlétisme
	1 terrain de balle molle
	1 patinoire extérieure/terrain de basket-ball durant l'été
	2 terrains de tennis
	1 jeu d'eau (jets)
	+ 1 jeu d'eau pour le 5-9 ans en 2016 (budget participatif)
	2 terrains de jeux
	1 piscine intérieure (20 m)
	1 gymnase
	1 palestre (petit gymnase)
	1 auditorium
	1 parc de planche à roulettes
1 parc de vélo cross	
1 station d'exercices (6 appareils pour les aînés)	

Constat	V
---------	---

Cette liste ne présente pas un tableau exhaustif de toutes les infrastructures que l'on retrouve dans la ville, mais en donne un aperçu. Les éléments en gris sont des ajouts d'importance qui ont été faits ou à prévoir pour améliorer la qualité de vie des citoyens.

Pour ce qui est de la piscine et de l'aréna, des demandes de subventions ont été déposées aux deux paliers de gouvernements pour réactualiser l'Aréna. Pour la piscine qui se trouve au centre éducatif Saint-Aubin, des travaux de mises aux normes sismiques ont été réalisés en 2015.

Soulignons que l'hôpital datant du début du 20e siècle, sera démoli en 2018, année d'inauguration du nouvel hôpital actuellement en construction. Quant à la pataugeoire s'y trouvant, réservée au cours de natation parents-enfants, elle fera partie de la démolition et disparaîtra en 2018. Aussi, des demandes de subventions gouvernementales ont été faites pour permettre la construction d'une nouvelle pataugeoire juxtaposée à la piscine située au centre éducatif Saint-Aubin. Pour ces deux équipements, l'aréna et la pataugeoire, il faut prévoir l'injection de 7 M\$.



Diagnostic territorial de développement durable 2016

Par ailleurs, la Ville a acquis l'Ensemble conventuel des Petites franciscaines de Marie. Ce bâtiment deviendra un lieu innovant, au cœur d'une stratégie de relance socio-économique locale.

Finalement, l'aménagement des marais salins et la construction du pavillon du Saint-Laurent, un projet de 2.5 M\$, viennent compléter les grands chantiers sur le territoire de Baie-Saint-Paul.